

Frédéric, gardien de cimetière à « l'estomac bien accroché »



« On s'occupe des morts, mais c'est avec les vivants que nous travaillons. » De 8h30 à 18 heures, Frédéric assure l'accueil du cimetière parc de Nantes. Son métier lui plaît malgré « quelques moments difficiles ».



Frédéric dans les allées du cimetière - Gaël Bocandé/Rue89

« Au moins, vous n'êtes pas dérangé par vos clients. » La boutade – éculée – revient souvent dans la bouche des gens qui croisent le chemin de Frédéric Girard. L'incompréhension aussi. Pourquoi faire ce boulot ?

Étudiant, il avait quitté sa Saumur natale pour faire un master en communication événementielle et relations publiques à Nantes. Il rêvait d'un poste dans la com' ou dans une agence de pub. Il n'en a pas trouvé. C'est le hasard qui le conduit, en 2007, aux portes d'un cimetière.

« J'avais besoin de payer les factures. Ce devait être un petit boulot d'une semaine comme agent d'accueil dans un cimetière pour la Toussaint. A l'époque, je regardais la série "Six Feet Under" et je me suis dit : "Allons voir ce qui se passe de l'autre côté du rideau." Et puis j'ai enchaîné les remplacements et fini par passer les concours de la fonction publique. »

Frédéric a écumé une quinzaine de cimetières nantais et appris le métier sur le tas avant de poser ses valises funéraires en 2012. Aujourd'hui, à 34 ans, il est agent d'accueil au cimetière parc de la ville de Nantes. Huit mille places aménagées au cœur d'un arboretum de 50 hectares, créé à la fin des années 70 au nord de la cité des Ducs, pour désengorger les vieux cimetières du centre-ville.

Les petites erreurs de débutant

Le jeune homme a dû obtenir une habilitation funéraire et doit connaître la législation funéraire sur le bout des doigts. Son travail comporte une bonne part de gestion administrative. Il doit aussi accompagner les convois funéraires et assister aux inhumations.

Le glossaire du cimetière

Colombarium : concession d'urnes regroupées verticalement (deux à quatre places).

Cav'urnes : concessions pour urnes, mais au sol. Permet de monter un petit monument.

Sinéraire : ce qui a trait aux urnes.

Funérarium : lieu où sont disposés les corps en attente d'inhumation.

Crématorium : lieu où l'on crématisé les corps.

Crématiser : brûler un corps.

Inhumation : le fait d'enterrer un corps.

Exhumation : le fait de déterrer un corps.

Réduction : lorsqu'on exhume un corps, que l'on récupère les ossements et qu'on les rassemble dans une boîte afin de faire de la place dans la concession.

Ossuaire : lieu de destination finale de tout ce qui est inhumé dans un cimetière. C'est une grande cuve bétonnée où les restes sont disposés dans des boîtes identifiées

La brouette du fossoyeur : lorsqu'une concession est vidée, les restes sont transportés dans l'ossuaire.

« Nous sommes en bout de chaîne de l'état civil, nous n'avons pas le droit à l'erreur. C'est à nous que revient la tâche d'ouvrir les concessions, si on se trompe – et ça n'est jamais arrivé – ça peut faire mauvais genre ! »

Des erreurs, le jeune homme en a pourtant fait quelques-unes, des pas graves, des choses qu'il ne pouvait pas savoir. Des erreurs de débutant.

« J'ai dû apprendre toute la sémantique spécifique [voir encadré, ndlr], je me souviens notamment d'une fois où je me suis fait reprendre par un collègue qui m'a dit : "On incinère les ordures et on crématisé les gens, il ne faut pas confondre." Dit comme ça, on s'en souvient. »

Une autre fois, il a passé de longues minutes à enlever les petits cailloux que des visiteurs avaient placés sur les tombes du carré judaïque.

« Et puis on m'a expliqué que les personnes de confession juive ne mettent pas de fleurs mais de petits cailloux sur les tombes. J'ai remis tous ceux que j'avais enlevés. »

Frédéric n'était pas croyant avant de travailler dans les cimetières. Son emploi n'a rien changé.

40 euros le corbillard qui passe la grille

« La ville a en charge la gestion des concessions. Il vous en coûtera un peu plus de 400 euros pour en louer une sur quinze ans et un peu plus de 900 euros pour en jouir pendant 30 années. On a déjà vu des cas de personnes prévoyantes qui avaient loué un emplacement, et qui, faute d'être morts, ont dû renouveler leur bail ! Il arrive aussi que nous relouions les concessions qui n'ont pas été renouvelées. Elles sont vidées (les restes sont envoyés à l'ossuaire), nettoyées et remises sur le marché. Un peu comme des logements dans un immeuble. »



Frédéric dans son bureau - Gaël Bocandé/Rue89

Et pour payer l'entretien courant des lieux, comme le syndic dans un immeuble, le cimetière fait payer des taxes.

« Une taxe d'inhumation de 40 euros et une taxe de convoi – pour tous les corbillards qui passent la grille d'entrée – également de 40 euros. »

Le coup des six poignées sur le cercueil

Frédéric ne passe pas non plus tout son temps derrière un bureau. Il va à la rencontre des familles et les accompagne. La plupart du temps, elles manquent d'informations et se laissent embobiner par les sociétés de pompes funèbres, souvent plus promptes à soulager les comptes bancaires que le poids du deuil.

« Certaines sont de véritables machines à fric. On en a vu facturer six poignées sur un cercueil alors qu'il n'y a que quatre porteurs. Nous, nous sommes dégagés de tout intérêt financier. Nous agissons comme une sorte de contre-pouvoir. En général, nous incitons les familles à faire un devis. Nous leur rappelons également qu'il n'y a pas d'urgence – le délai légal pour inhumer le corps est de six jours – et qu'ils ont le temps de réfléchir. »

Le jeune agent prend aussi le temps de parcourir les allées du parc du cimetière, à la rencontre des vivants.

« C'est important de croiser les gens. D'être à l'écoute. De noter les petites réparations qu'il y a à faire. »

Se recueillir en golfette

Le « D-Day » du soldat Frédéric, c'est le 1er novembre, jour de la Toussaint.

« C'est l'événement de l'année. Le cimetière est noir de monde. Nous sommes obligés d'embaucher des chauffeurs pour conduire les gens qui le souhaitent jusqu'à leurs concessions en voiturette de golf. »



Frédéric devant les arrosoirs a? pie?ces - Gaël Bocandé/Rue89

A quelques mètres de l'accueil, bien encadrés par des renforts métalliques et tout bardés de chaînes, une dizaine d'arrosoirs et autant de petits râteliers attendent sagement qu'un endeuillé providentiel vienne les arracher à leur torpeur.

« Quelqu'un a fait un voyage en Suède et a découvert ce système. Au début, nous avons mis un mécanisme avec des pièces de 1 euro, mais on s'est retrouvé avec une belle collection de jetons de chariots de supermarché ! Depuis il faut une pièce de 2 euros. Il y avait des vols, et puis surtout, les gens laissaient le matériel sur place et on passait du temps à le récupérer à droite et à gauche. »

Des vols il y en a aussi sur les tombes. Des fleurs souvent.

« C'est difficile de faire la police. Lorsqu'on croise quelqu'un avec un bouquet on ne va pas lui demander de prouver que c'est bien le sien. »

« Je n'ai pas envie de finir dans la brouette du fossoyeur ! »

Moins religieuses, fréquentant moins les cimetières et moins enclines à y dépenser des fortunes, les nouvelles générations se tournent de plus en plus vers la crémation.

« Cela représente aujourd'hui au moins 50% des enterrements. Il y a même une vraie explosion des demandes depuis quelques années. Ici nous sommes à une crémation toutes les 45 minutes. »



Frédéric dans le crématorium - Gaël Bocandé/Rue89

La perte d'engouement pour les cérémonies n'a pas empêché Frédéric d'assister à quelques scènes mémorables.

« Une fois j'ai entendu une dame qui venait de perdre son mari dire : "Tu nous auras fait chier jusqu'au bout. Non seulement tu es mort le jour de Noël mais en plus il faut aller à l'autre bout du cimetière pour t'enterrer." Je me souviens d'une famille venue avec un vrai piano et qui a joué des airs de jazz. Il y a quelques mois, des Capverdiens ont porté et accompagné le cercueil en dansant. Deux pas en avant, deux pas en arrière tout le long du trajet. Ou plus rock and roll, l'enterrement du père d'une des figures du milieu nantais sorti de prison pour l'occasion, avec le GIGN armé jusqu'aux dents dans le cimetière. »

A force d'accompagner les endeuillés, notre – pourtant jeune – agent, a fini par faire part de ses dispositions à des proches.

« Ce sera la crémation. Comme la plupart des gens qui travaillent dans un cimetière, je n'ai pas envie de finir dans la brouette du fossoyeur ! »

Travail au corps

Quel est votre contrat de travail ?

J'ai le statut de fonctionnaire. Je suis sous contrat avec la mairie de Nantes.

Quel est votre salaire ?

Je gagne 1 330 euros net par mois. Un agent en fin de carrière peut espérer toucher 1 800 euros. Je ne gagne pas énormément, mais j'ai pas mal de temps libre. Je préfère avoir du temps que de l'argent. Et puis j'ai la sécurité de

l'emploi. J'ai été beaucoup marqué par mes années de chômage. A un moment ce qui importait c'était de me mettre à l'abri. Il n'y a pas que le travail dans la vie. Je vais passer le concours d'agent de maîtrise – le niveau maximum pour les agents d'accueil – et essayer de continuer à grimper les échelons de la fonction publique, ailleurs.

Quels sont vos horaires ?

Je suis aux 35 heures. Je commence ma journée à 8h30, j'ai une pause entre 12 heures et 14 heures et je termine à 18 heures. Je fais souvent une demi-heure supplémentaire par jour ce qui m'ouvre des RTT.

A quel moment vous débarrassez-vous de votre costume de travail ?

En arrivant chez moi. Au propre comme au figuré, j'enlève ma tenue de travail. Je n'ai pas d'uniforme, mais le costume est obligatoire. C'est important de bien présenter. La première chose que je fais en arrivant chez moi c'est de me changer.

Quel rôle estimez-vous jouer ?

J'accompagne et j'informe les familles qui traversent des moments difficiles.

Votre travail vous demande-t-il un effort physique ?

Non pas vraiment.

Votre travail vous demande-t-il un effort mental ?

Il y a quelques moments difficiles. Je pense par exemple aux inhumations d'enfants. D'autant que je vais être papa dans quelques mois. Il faut savoir développer de l'empathie sans se laisser envahir par la tristesse des gens et garder de la distance. Ce n'est pas la mort en elle-même qui nous touche, c'est la peine des autres. On s'occupe des morts, mais c'est avec les vivants que nous travaillons.

Avez-vous l'impression de bien faire votre travail ?

J'espère ! En tout cas, je fais tout pour.

Qu'y a-t-il de plus pénible dans votre travail ?

Les exhumations. Il faut avoir l'estomac bien accroché pour y assister à 8 heures du matin. Un cercueil qui a passé des années sous terre ou dans une poche d'eau, ce n'est pas beau à voir quand ça sort. Et puis il y a l'odeur. Horrible. Heureusement ça n'arrive pas souvent.

On ne peut exhumer un corps qu'au bout de cinq ans. Souvent, il s'agit d'une réduction. C'est-à-dire qu'on fait de la place dans la concession pour ajouter un nouveau corps. Et puis bien sûr, ce n'est pas toujours évident d'être quotidiennement confronté à la tristesse des autres.

Où votre travail laisse-t-il des traces sur vous ?

Mon travail a quand même modifié la vision que j'avais de la mort. J'ai donné mes dispositions à mes proches et j'ai demandé à mes parents de me donner les leurs pour que personne ne soit pris au dépourvu.

Si vous deviez mettre une note sur votre bien-être au travail, sur 20, quelle serait-elle ?

15/20. Je m'y sens bien.



Fre?de?ric a? co?te? de son arbre pre?fe?re? - Gaël Bocandé/Rue89



Gaël Bocandé